

Objet :

V/réf :

N/réf :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt février deux mil vingt-trois à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian DUMONT, Maire, suite à la convocation qui lui a été adressée, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

Date de la convocation : 13 février 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27 - Quorum : 14

Présents : M DUMONT Christian, M COUVENT Jean-Pierre, Mme PLUVINAGE Nadine, M LEGRAND Jean-Pierre, Mme CATTEAUX Annick, M BARBRY Jean-Marie, Mme LIENARD Evelyne, M BOVELETTE Marc, Mme POTAUX Annie, M BOULET Jean-Marc, Mme CHAUWIN Francine, M CARRIERE Guy, Mme MAGERE Marie-France, Mme DUPONT Marie-Thérèse, M DEHON Gérard, M COUVEZ José, M NOWAK Daniel, Mme COUTELARD Catherine, M TABARIE Didier, Mme LABALETTE Martine, Mme SIMONETTI Sandrine, Mme LACROIX Audrey, Mme OBLED Aurélie, Mme SOUBRIER Amandine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M LEVEQUE Pascal ; M CORMONT Corentin, procuration à M DUMONT Christian.

Absents : M JOURDAIN Philippe.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le conseil a choisi Mme COUTELARD Catherine pour secrétaire.

QUESTION N° 9/2023

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Monsieur Christian DUMONT

Compte tenu de l'évolution des carrières des agents communaux, je vous propose d'accepter la modification du tableau des effectifs comme suit.

Quelques mises à jour vous sont également proposées afin de mettre le tableau en conformité avec l'effectif réel.

EMPLOIS		MODIFICATIONS		
Grade	Effectif Budgétaire avant modification	Suppression	Création	Effectif après modification
Attaché principal	1			1
Attaché (DGS)	1			1
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1	1		0
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	2			2
Rédacteur	0		1	1
Adjt Administratif territorial principal 2ème classe (mi-tps)	0			0
Adjt Administratif territorial principal 1 ^{ère} classe	1			1
Adjoint Administratif territorial principal 2 ^{ème} classe	2	1		1
Adjoint Administratif territorial	0		1	1

Adjoint Administratif territorial (tps non compl)	0			0
Educateur APS	0			0
Educateur APS Principal 2 ^{ème} classe	2			2
Adjoint territorial d'animation de 2 ^{ème} classe	0		1	1
Adjoint territorial d'animation	3	1		2
Animateur Territorial	1	1		0
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	1	1		0
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	1		1	2
Technicien	1			1
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	1	1		0
Agent de Maîtrise	1	1		0
Agent de maîtrise principal	1			1
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1			1
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	4	1		3
Adjoint technique territorial 1 ^{ère} classe	1	1		0
Adjoint technique territorial	12	5		7
Adjoint technique territorial Temps incomplet	1	1		0
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe Temps incomplet	1	1		0
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM)	0			0
ATSEM principal 2 ^{ème} classe	1	1		0
ATSEM principal 1 ^{ère} classe	0		1	1
Brigadier-Chef principal de police municipale	1			1
Chef de Police Municipale	0			0
TOTAL	42			30

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour copie conforme
 Délibération publiée sur le site Internet le 23 février 2023
 Transmise à la Sous-Préfecture le 23 février 2023

Christian DUMONT,

Maire de Neuville Saint Rémy.



Catherine COUTELARD,

Secrétaire de séance